

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 24 septembre 2020 à 19h30 à la salle Éveline Meloche, en raison de la COVID-19, située au rez-de-chaussée du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Mélanie Genesse, Christian Brault, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Assiste également à la séance, madame Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

20-09-132 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Christian Brault
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

20-09-133 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 24 septembre 2020.

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2020
4. Période de questions/intervenants
5. Administration générale / Greffe
 - 5.1 Collecte des ordures 2021 – Octroi de contrat
 - 5.2 Nomination d'un élu responsable du dossier « Aînés »
 - 5.3 Programme de soutien à la démarche MADA – Autorisation de dépôt d'une demande au volet 1 « Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés »
 - 5.4 Agrandissement et rénovation du 150 rue Principale pour l'implantation d'un centre de la petite enfance – Autorisation d'aller en appel d'offres public
 - 5.5 Enseigne hôtel de ville – Octroi de contrat
 - 5.6 Comptes à payer
 - 5.7 Demande adressée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires ou à temps partiel
 - 5.8 Protocole d'entente concernant l'aménagement et l'entretien d'un espace d'entraînement à la Halte des Villages du Parc régional de Beauharnois-Salaberry – Autorisation de signature
 - 5.9 Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air
6. Varia
7. Levée de la séance

ADOPTÉ

20-09-134 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2020

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et résolu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2020, tel que déposé.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil

20-09-135 COLLECTE DES ORDURES 2021 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la fin du contrat de la collecte des matières résiduelles domestiques au 31 décembre 2020;

ATTENDU que la municipalité est satisfaite des services offerts par l'entreprise qui effectue actuellement la collecte;

ATTENDU que l'entreprise Robert Daoust et fils inc. a déposé une offre de service au montant de 28 469.50 \$ avant taxes, pour l'année 2021;

ATTENDU qu'en vertu de notre règlement 18-134 portant sur la gestion contractuelle, il est possible pour la municipalité d'adjuger de gré à gré un contrat comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ et d'au plus 99 999 \$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

De procéder à l'octroi du contrat de la collecte des matières résiduelles domestiques à l'entreprise Robert Daoust et fils pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

ADOPTÉ

20-09-136 NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DU DOSSIER « AÎNÉS »

ATTENDU que la municipalité souhaite mettre à jour sa politique familiale et des aînés;

ATTENDU qu'une démarche MADA sera nécessaire;

ATTENDU que la municipalité doit nommer un élu responsable du dossier des aînés pour la réalisation de cette démarche;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

De nommer Paul Lavallière responsable du dossier des aînés.

ADOPTÉ

20-09-137 PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA – AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU VOLET 1 « SOUTIEN À LA RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS »

ATTENDU que la politique familiale et des aînées adoptées en octobre 2013 doit être mise à jour;

ATTENDU que pour ce faire une démarche MADA doit être réalisée;

ATTENDU qu'un programme de soutien à la démarche MADA est disponible;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite déposer une demande de soutien à la démarche MADA au volet 1;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière au programme de soutien à la démarche MADA volet 1, et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉ

20-09-138 AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU 150 RUE PRINCIPALE POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC

ATTENDU la résolution 20-02-031 autorisant la signature d'une convention de partenariat avec le CPE La Campinoise;

ATTENDU la résolution 20-02-032 autorisant la location du 150 rue Principale pour l'implantation du CPE La Campinoise;

ATTENDU que des travaux sont nécessaires au bâtiment pour accueillir le CPE;

ATTENDU le règlement d'emprunt 20-150 décrétant un emprunt de 1 124 000 \$ pour l'agrandissement et la rénovation du 150 rue Principale pour l'implantation d'un centre de la petite enfance a été adopté à la séance du 16 juillet 2020;

ATTENDU qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovation du 150 rue Principale.

ADOPTÉ

20-09-139 ENSEIGNE HÔTEL DE VILLE

ATTENDU que l'entreprise Enseigne Plus a réalisé les plans et devis pour l'implantation d'une nouvelle enseigne pour l'hôtel de ville;

ATTENDU le dépôt d'une soumission par cette entreprise pour la construction et l'installation de celle-ci, au montant de 21 180 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU que cette dépense était prévue au budget 2020;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

De procéder à l'octroi du contrat à l'entreprise Enseigne Plus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

De financer ce projet par l'excédent de fonctionnements affectés « Projets spéciaux »

ADOPTÉ

20-09-140 APPROBATION DE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par M. François Leduc
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

Que la liste des comptes totalisant un montant de 244 758.50 \$ et dont la liste est annexée aux présentes soit approuvée.

ADOPTÉ

20-09-141 DEMANDE ADRESSÉE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

ATTENDU que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague (Municipalité) désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la Municipalité prévoit la formation d'un (1) pompier au cours de la prochaine année pour « Pompier 1 »;

ATTENDU que la Municipalité prévoit la formation de deux (2) pompiers au cours de la prochaine année pour « Opérateur d'autopompe »;

ATTENDU que la Municipalité prévoit la formation de deux (2) pompiers au cours de la prochaine année pour « Officier non urbain »;

ATTENDU que la Municipalité prévoit la formation de vingt et un (21) pompiers au cours de la prochaine année pour « SUMI »;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, en conformité avec l'article 6 dudit Programme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.

D'acheminer la présente résolution ainsi que le document dûment complété estimant les besoins en formation des pompiers volontaires ou à temps partiel de la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague à la MRC de Beauharnois-Salaberry, pour transmission au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

**20-09-142 PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN
D'UN ESPACE D'ENTRAÎNEMENT À LA HALTE DES VILLAGES DU PARC
RÉGIONAL DE BEAUHARNOIS-SALABERRY – AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU que la Municipalité a fait l'acquisition d'équipement d'entraînement physique auprès de la firme Tessier Récréo-Parc et qu'elle a offert à la MRC de Beauharnois-Salaberry de les faire installer dans la partie ouest de la Halte des Villages;

ATTENDU que la MRC a accueilli favorablement cette offre et qu'elle a proposé à la Municipalité de conclure une entente de partenariat portant sur l'installation et l'entretien des équipements;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif au protocole d'entente concernant l'aménagement et l'entretien d'un espace d'entraînement à la Halte des Villages du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

ADOPTÉ

**20-09-143 PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES
SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR**

ATTENDU que la Municipalité souhaite obtenir une subvention en vue de développer des sentiers et d'améliorer l'accès au territoire;

ATTENDU que la Municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, et à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon
Appuyé par M. François Leduc
Et résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif au dépôt d'une demande de subvention au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités plein air.

ADOPTÉ

VARIA

M. François Leduc propose de tenir la prochaine séance à huis clos compte tenu de la COVID-19.

20-09-144 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 38.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière